

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 MARS 2015**

Délibération
n° 2015.03.077

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
intervention sur parc
public existant
2015/2019 (AP n°19 -
budget principal)**

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2015**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, Karen DUBOIS à Yannick PERONNET, Nicole GUENOLE à Jean-Luc VALANTIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Jacques PERSYN, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Nicole GUENOLE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2015

**DELIBERATION
N° 2015.03.077**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE**

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT
INTERVENTION SUR PARC PUBLIC EXISTANT 2015/2019 (AP N°19 - BUDGET PRINCIPAL)**

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat 2014-2020,

La délibération n° 9 du 16 janvier 2014 a créé l'autorisation de programme n°19
« Intervention sur parc public existant » pour la période 2015-2019 .

La répartition des crédits s'établissait de la manière suivante :

Autorisation de programme	Montant TTC	Crédits de paiement 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019
Intervention sur parc public existant	1 250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €

Il est proposé de réajuster la répartition des crédits pour tenir compte de la programmation de cette action de la manière suivante :

Autorisation de programme	Montant TTC	Crédits de paiement 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019
Intervention sur parc public existant	1 250 000 €	156 000 €	250 000 €	260 000 €	280 000 €	304 000 €

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 18 mars 2015,

Je vous propose :

.../...

DE MODIFIER la répartition des Crédits de Paiement sur les exercices de 2015 à 2019 conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 avril 2015	<u>Affiché le :</u> 02 avril 2015